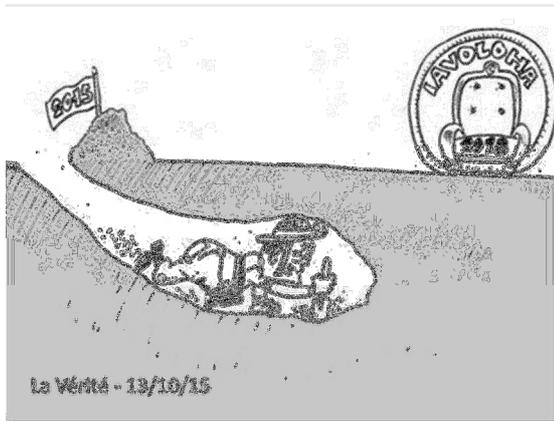


L'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée nationale a encore été source de menaces de tensions avec l'exécutif. Des députés, pour la plupart signataires du « *mémoire pour la stabilité* » proposé par le chef de l'Etat, ont formé le projet d'engager une procédure de destitution du bureau permanent. Il viserait à évincer les membres du bureau qui ont fait montre de connivence avec les frondeurs. Les contestataires ne sont pas parvenus à rassembler les 2/3 des suffrages nécessaires. Le pouvoir a pu faire adopter **le projet de loi créant la nouvelle CENI**, avec l'appui des élus du TIM et de certains membres de l'Armada, coalition pro-Rajoelina. À entendre Hery Rajaonarimampianina, la majorité présidentielle est désormais acquise à l'Assemblée, grâce aux initiatives mises en œuvre en faveur de l'apaisement mais les observateurs ne partagent pas cette assurance, cette majorité de circonstance semblant encore très versatile. La nouvelle CENI devrait disposer d'une plus grande indépendance, de plus de pouvoir de dénonciation des irrégularités et ses membres d'une forte obligation de redevabilité.

La CENI a été mise en place en un temps record. Sept de ses membres ont déjà prêté serment. Etienne Razafindrabe, président du KMF/CNOE, a été désigné par le Président de la République pour le représenter dans cette institution. Il reste à nommer le représentant du futur Sénat et celui de la HCC. Une course effrénée s'engage maintenant pour la préparation des sénatoriales. Les membres de la CENI devront encore cohabiter avec ceux de la CENIT pour l'organisation de **19 municipales partielles le 13 novembre**, suite à l'invalidation des résultats du scrutin de fin juillet.

Le Conseil pour la réconciliation malagasy (FFM) a reçu 850 dossiers d'indemnisation des victimes des crises survenues depuis 2002. Le fonds d'indemnisation censée être approvisionnée par l'Etat et la communauté internationale n'a toujours pas été abondé.

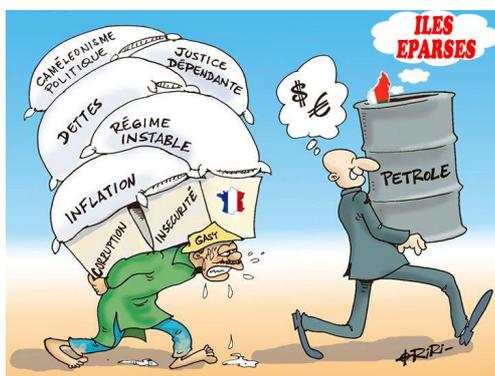


Lalao Marc Ravalomanana a pris ses fonctions de maire d'Antananarivo après un bras de fer avec son prédécesseur, Joseph Ramiaramanana, PDS par intérim, qui a été nommé aussitôt après secrétaire général du ministère chargé des projets présidentiels, de l'aménagement du territoire et de l'équipement. « *Désormais tous les yeux sont braqués sur le nouveau maire. Tous ses faits et gestes seront scrutés* », écrit *Tribune*. La réussite de la nouvelle élue représente un enjeu capital pour Marc Ravalomanana dans la perspective des prochaines présidentielles. L'ancien président affirme son implication dans la conduite des affaires municipales de son épouse, dont l'équipe est composée pour l'essentiel de proches de l'ancien président. Marc Ravalomanana a brandi une menace contre les projets de remblayage de rizières et de marais qui prolifèrent dans la capitale

et son épouse a décidé la suspension de tous les travaux sauvages de remblaiement.

Marc Ravalomanana a engagé un combat pour relancer son projet de construction d'un grand abattoir moderne sur des terrains remblayés dans les bas quartiers de la capitale. La propriété des terrains a fait l'objet de vives controverses avec le ministre en charge des projets présidentiels et de l'aménagement du territoire, qui affirme que l'Etat en est devenu propriétaire. Le terrain dont la propriété est revendiquée par Tiko Agri, a été cédé à une société d'aménagement en vue de la construction du village de la Francophonie, pour le Sommet qui doit se tenir à Antananarivo en novembre 2016. Pour les observateurs, la guerre est désormais ouverte entre le pouvoir et Marc Ravalomanana, lequel poursuit sa croisade économique et se targue de bénéficier de nombreux appuis financiers étrangers à même de contribuer à la réhabilitation de la capitale.

Le conseil des ministres a fixé à 63 le nombre des membres du futur Sénat à mettre en place le 29 décembre : Sur cet effectif de 63 membres, 42 seront désignés par voie électorale (grands électeurs issus du scrutin municipal de fin juillet) et 21 sur nomination du président de la République. Le HVM, le TIM et le Mapar, les trois partis qui ont émergé du lot aux élections municipales, affûtent leurs armes pour accéder à sa présidence. L'enjeu est majeur pour le parti présidentiel HVM, qui prévoit de présenter Rivo Rakotovo, président national du parti qui serait appelé, en vertu de la Constitution, à remplacer le chef de l'Etat en cas de démission ou d'abandon du pouvoir. Le TIM quant à lui pourrait proposer Marc Ravalomanana. Au sein du Mapar (pro-Rajoelina), le nom de Christine Razanamahaso, ancienne garde des Sceaux de la Transition et députée, est avancé.



Le dossier des « îles Eparses » est revenu sur le devant de la scène, après l'affirmation de l'ambassadrice Véronique Voulard-Aneini que ces îlots appartiennent à la France. Deux compagnies pétrolières œuvrant à Juan de Nova se sont vues accordée une prolongation de leur permis de forage par la ministre française de l'environnement, Ségolène Royal, faisant fi des revendications territoriales malgaches et sans craindre la contradiction avec les déclarations de ses plus hautes autorités françaises à l'approche de la COP21 qui doit se tenir à Paris

en fin d'année. Députés et hommes politiques réclament une position officielle du chef de l'État sur ce dossier sensible.

Un nouveau « **dialogue politique** » Madagascar-UE s'est tenu, avec notamment l'examen des dossiers ayant trait aux finances publiques, à l'énergie, à la lutte contre la corruption et les trafics illégaux. La situation sécuritaire qui prévaut dans le Sud a également été discutée, ainsi que la question de la traite des êtres humains.

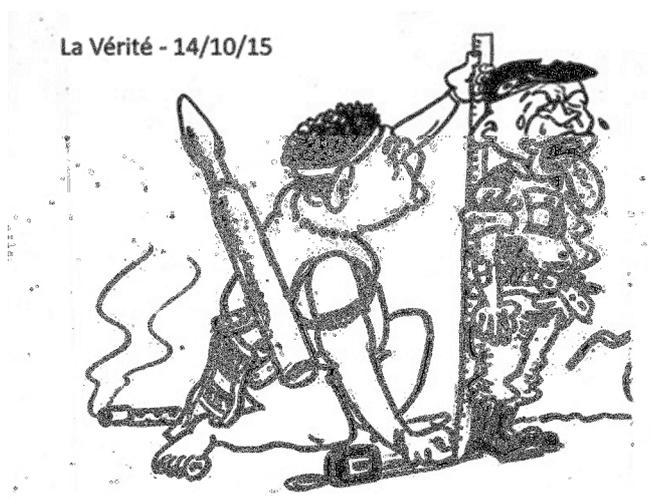
La nomination des nouveaux ambassadeurs est en stand-by, plus de 20 mois après l'élection présidentielle. Une situation qui met à mal l'offensive de charme du pouvoir pour reconquérir les faveurs des partenaires internationaux.

Un député impliqué dans les trafics de zébus et le « phénomène dahalo » ? Le président de l'Assemblée condamne la saisie par les forces de l'opération « *Fahalemana 2015* » de près de 300 zébus qui appartiendraient au député d'Ankazoabo-Sud, Mara Niarisy. Une saisie sans autorisation préalable du bureau de l'Assemblée et en violation de son immunité parlementaire. Les députés ont fait bloc pour condamner cette opération et réclamer la cessation des poursuites contre leur collègue, lequel a déposé plainte contre le chef d'Etat-Major de l'armée. Mara Niarisy nie que des kalachnikovs et des certificats falsifiés aient été découverts dans sa résidence. La mise en place d'une commission d'enquête parlementaire a été décidée.

Le ministre de la sécurité publique voit dans le phénomène dahalo **une forme de déstabilisation dans le but de dissuader les bailleurs de fonds.** La recrudescence des actes de banditisme et du phénomène dahalo ne serait pas fortuite, elle coïnciderait selon lui avec la venue de la dernière mission du FMI dont la réussite représente un enjeu majeur pour le pouvoir, en quête de financements extérieurs.

Le ministère de l'élevage n'envisage pas de suspendre les exportations de viande de zébu. Il affirme que qu'elles ne représentent que 10 % du marché et ne peuvent être en cause dans la hausse des vols de bovidés dans le Sud. La Chine et le continent asiatique sont les principaux clients de la Grande île. Les exportations pourraient être étendues à Mayotte, dans le cadre du projet de la COI « *Madagascar grenier de l'océan Indien* ». Le ministère travaille à un plan d'assainissement du marché des bovins.

Arrêtés pour le meurtre du commandant de la gendarmerie de Betroka deux gradés qui ont servi sous ses ordres ont été traduits en justice, en compagnie d'un trafiquant d'arme et d'un autre malfaiteur. L'un des gendarmes incriminé est le frère d'un député en exercice. Les deux gendarmes, après avoir bénéficié d'une liberté provisoire, ont reçu une nouvelle affectation. Les autres suspects ont été placés en détention préventive.



L'un des postes de commandement avancé de l'opération « *Fahalemana 2015* » a dû être démonté suite à une **exécution sommaire** commise par un militaire qui a failli tourner à l'émeute. Des habitants ont réclamé le renvoi d'un colonel et d'un commandant aux commandes de la mission de sécurisation. Le soldat incriminé ne s'est pas présenté aux enquêteurs et serait en fuite. **Des abus ont été signalés dans chacun des trois postes de commandement de l'opération « *Fahalemana 2015* »** durant le 1^{er} mois de leur installation. L'armée s'est livrée à des représailles à Ankazoabo-Sud. Un raid aérien a ciblé un hameau de 15 toits qui a été rasé. Le repli de l'un des postes de commandement a permis à 23 dahalo armés de prendre d'assaut un village pour y commettre un vol massif de bovidés, sans être inquiétés. Un groupe de 80 dahalo a attaqué la brigade de gendarmerie de Befotaka-Sud et

ont fait main basse sur des armes de guerre. Les habitants, terrorisés, se sont enfermés chez eux ou ont quitté le village pour se réfugier en forêt et dans d'autres localités. Une dizaine de dahalo ont sévit en pleine nuit à Midongy du Sud, narguant les forces de l'ordre et se livrant à des exactions. A Betroka, une opératrice économique et sa mère ont été sauvagement assassinées par une escouade de malfaiteurs. Des établissements scolaires sont menacés de fermeture si la sécurité ne peut être rétablie. Des enseignants ont hésité à rejoindre leur poste à la rentrée scolaire.

47 des 119 districts de Madagascar seraient infestés de dahalo, selon une association de jeunes de la Haute Matsiatra. Les responsables de l'opération « *Fahalemana 2015* » ont publié un premier bilan provisoire qui fait état de **9 morts du côté des forces de l'ordre et de 91 du côté des dahalo.** Les opérations menées dans le Melaky hors « *Fahalemana 2015* », se sont soldées par la mort de **67 dahalo.**

Les forces de l'ordre se préparent à une vaste offensive, appuyées par un contingent de 500 « dahalo repentis ».

D'après des officiers participant à un **séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité** (RSS), l'insécurité ne pourra pas être éradiquée tant qu'il subsistera des « **dahalo en col blanc** », considérés comme intouchables. Parmi eux, affirment-ils, de grands commis de l'Etat et de hauts gradés des forces de l'ordre, qui jouissent de protections et corrompent la justice. « *La sécurité a besoin d'une justice crédible, indépendante et digne de confiance, devant laquelle, tous les justiciables sont égaux* », a martelé le Premier ministre.

Midi dénonce des abus de pouvoir commis par les forces de l'ordre à l'encontre d'un **défenseur du peuple Mikea** qui lutte pour la préservation de l'environnement naturel et culturel de cette ethnie du Sud-Est.

Des **exécutions extrajudiciaires** ont encore été signalées dans le district d'Ambilobe. Plusieurs actes de vindicte populaire se sont produits dans ce secteur depuis le mois de mai, mois au cours duquel un adjudant-chef de gendarmerie avait été lynché, provoquant une vague d'arrestations arbitraires et des actes de torture à l'encontre de la population. Un présumé voleur a été amputé par la foule à Toamasina. Deux individus suspectés de vols ont été lynchés à Toliara en réplique à l'incapacité des forces de l'ordre à rétablir la sécurité dans la ville.

Des touristes étrangers ont été la cible de bandes de malfaiteurs armés ou de tentative de kidnapping. Les ressortissant *Karana* constituent toujours la cible de preneurs d'otages. Un pasteur de Mahajanga ainsi que l'une des fidèles de sa communauté ont été arrêtés pour **trafic d'enfants à destination du Kenya**. L'un des suspects est sous les verrous. Un avis de recherche a été lancé en l'encontre du ressortissant africain.

Tribune rappelle que quasiment chaque semaine des citoyens, des organisations de sociétés civiles locales et internationales interpellent les autorités sur les **exécutions sommaires et les exactions commises par les forces de l'ordre**. Sans oublier l'implication, directe ou indirecte, de certains éléments de forces de l'ordre dans des kidnappings ou des attaques à main armée. La dernière interpellation émane de la fédération malagasy des droits de l'homme, précédée par celle de l'Eglise catholique.

Les ministres ont été tenus de signer un engagement solennel pour lutter contre la corruption. L'obligation de déclaration de patrimoine des élus, chefs d'institutions et membres du gouvernement continue de faire débat. Sur 8 000 personnes concernées par cette formalité, à renouveler chaque année, 3 000 n'auraient pas encore effectué la démarche. Des informations contradictoires ont été rapportées concernant la situation de l'équipe gouvernementale. A l'ouverture d'un **atelier sur la bonne gouvernance** organisé en partenariat avec la Cnuced, le Président de la République a fustigé l'administration, « *cauchemar de formalités, minée par la corruption* ». Efficience des actions, transparence, réactivité et redevabilité, tels sont les maîtres mots rappelés sans cesse depuis le retour à l'ordre constitutionnel à l'occasion de multiples séminaires et qui semblent pour l'heure être restés lettre morte. Pour *Tribune*, « *la lutte contre la corruption consiste à signer des conventions et organiser des ateliers* » mais « *rien ne change dans le quotidien des citoyens qui subissent les injustices et abus de tous ceux qui disposent d'une petite once de pouvoir* ». Dans la dernière enquête Afrobaromètre, **73 % des sondés estiment que la corruption s'est amplifiée en 2014, 90 % que les efforts du gouvernement sont inefficaces**. La Grande île est le plus mauvais élève des 17 pays africains enquêtés. Les services publics et les fonctionnaires sont pointés du doigt, avec en tête la chaîne judiciaire et les forces de l'ordre.

L'affaire du lynchage de deux étrangers et d'un malgache perpétré à Nosy Be le 3 octobre 2013 a été jugée en cour criminelle. Sur les 37 accusés, 4 ont été condamnés à des travaux forcés à perpétuité. Deux ans après les faits, il reste plusieurs zones d'ombre dans cette affaire.

Deux Malgaches ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité à Toliara pour l'assassinat d'un couple de restaurateurs français en 2012. Huit autres inculpés ont été acquittés au bénéfice du doute. Pour l'avocat des familles des victimes, ce verdict a un goût d'inachevé.

L'ex membre du Conseil Supérieur de la Transition (CST) Camille Omar El Mektoub et son assistante ont été incarcérés. L'ancien parlementaire est le représentant d'une compagnie de recrutement de travailleuses basée en Arabie Saoudite. Malgré le gel en 2013 de l'envoi d'employées de maison dans les pays du Golfe, une filiale malgache dont il est le responsable a organisé des expatriations. Une centaine de candidates à un périple hasardeux pour l'Arabie Saoudite étaient en instance de départ lors de l'interpellation. L'ancien ministre de la fonction publique et des lois sociales de la Transition, Tabera Randriamanantsoa, a échappé à une inculpation. **Quatre individus ont été appréhendés et déférés au parquet pour avoir convoyé clandestinement des personnes vers Mayotte**, moyennant 9 millions Ar.

Midi suspecte une secte d'avoir en projet l'envoi d'une centaine de jeunes au Canada. Une agence de recrutement se serait vue confiée la constitution des dossiers. Les candidats devraient régler des droits s'élevant à 1 700 dollars.

Une cinquantaine de Malgaches sont en prison au Koweït, rapporte le CICR. L'organisation a recueilli des témoignages bouleversants. Elle s'efforce de retrouver leur passeport confisqués par leurs employeurs. A défaut, elle procure aux victimes les documents leur permettant de quitter le pays, sous réserve de pouvoir faire prendre en charge le coût du billet d'avion par l'employeur, la famille ou l'Etat...

Les agences de placement clandestines ne cessent d'envoyer des travailleurs dans les pays qui font l'objet d'une interdiction. « *Ni leur nombre ni leur emplacement ne sont encore définis* », déplore *Midi*.

Une convention a été signée entre le ministère de l'emploi et l'OIM en vue d'améliorer la gestion de l'envoi des travailleurs malgaches à l'étranger. Un programme de travail d'une durée de 18 mois vise à conclure des accords bilatéraux entre Madagascar et les pays de destination.

Conséquence de la précarité sociale croissante, **les fugues de mineurs prennent de l'ampleur.** Près de **150 enfants victimes d'exploitation sexuelle** à des fins commerciales sont pris en charge dans la région de Toliara, notamment sur le site touristique d'Ifaty, ainsi qu'à Nosy Be.

La peste a fait quatorze victimes en deux mois sur les Hautes Terres, l'épidémie continue de se répandre. De septembre 2014 à février 2015, 263 cas de peste ont été enregistrés. 71 personnes en sont mortes. **La poliomyélite continue à se propager.** Le gouvernement envisage une campagne de vaccination obligatoire pour les enfants de moins de 15 ans. **Les Hautes Terres comptent la proportion la plus élevée d'enfants souffrant de malnutrition infantile chronique. 50 000 femmes porteuses de fistules vésico-vaginales** ont été détectées, dont 30 % sont des jeunes filles de 15 à 19 ans. Marginalisées par la société et abandonnées par leur conjoint, les fistuleuses s'isolent et ne bénéficient pas des soins proposés par les structures sanitaires. Plus de 50 000 relais vont être mobilisés pour tenter de les convaincre d'accepter une prise en charge chirurgicale.

La ration alimentaire des détenus a été réduite, alerte la Croix Rouge. La ration journalière de 750 g de manioc ne serait plus que de 200 à 300 g, voire moins dans certains établissements. Le CICR et l'ambassade de France apportent leur concours à la recherche d'améliorations de la condition carcérale et à la lutte contre la surpopulation.

Les natifs de la province d'Antsiranana ont demandé et obtenu la libération de l'opérateur Bekasy Johonfrince, placé sous mandat de dépôt fin septembre pour exportation illicite de bois de rose en 2013 et blanchiment de capitaux. Ils affirment que des donneurs d'ordre bénéficient de protections et ne sont pas inquiétés. Cette remise en liberté provisoire, avec ses deux co-inculpés, est qualifiée de « *faveur suspecte* » par une partie de la presse, laisse planer le doute sur la détermination du pouvoir à lutter contre le fléau.

Plus de 7 000 rondins de bois de rose d'une valeur estimée à 5 millions de dollars saisis au port de Hong Kong. Les documents falsifiés en possession de l'équipage du navire avaient délivrés par les autorités tanzaniennes. Un appel d'offre pourrait être lancé pour les commercialiser sur place sans avoir à les rapatrier au pays, comme cela a été décidé pour la cargaison saisie à Maurice. Une **opération d'assainissement du secteur bois de rose et d'ébène** est lancée dans 11 régions concernées par des saisies afin de faire le décompte des stocks et d'organiser leur regroupement à Toamasina en vue de procéder à un appel d'offre. En 7 ans le trafic aurait fait perdre à Madagascar 349 millions d'euros, soit l'équivalent du quart du budget de l'Etat pour l'année 2015.

Les travaux d'élaboration du **nouveau code minier** se prolongent et donnent lieu à d'intenses débats. Le texte ne pourra pas être présenté à la session parlementaire en cours. L'économiste Hugues Rajaonson reproche au pouvoir de ne pas avoir défini au préalable les lignes directrices de sa politique minière.

Le projet **d'exportation de granit à La Réunion** pour la construction de la Nouvelle Route Littorale a été annulé. Les dépenses engagées par la société Colas seront remboursées. La décision s'expliquerait par le coût exorbitant du projet et les risques sanitaires de ces importations massives de roches.

Les groupements d'exploitants miniers estiment que jusqu'à **40 % des saphirs écoulés sur le marché international proviennent de la Grande Ile.** La très grande majorité passe par des filières informelles tenues par des étrangers. Les retombées pour le pays et pour les exploitants nationaux sont négligeables.

Madagascar se trouve au cœur des **difficultés qui atteignent le secteur des matières premières mondiales.** Le projet Ambatovy est particulièrement exposé. Le cours du nickel a atteint son niveau le plus bas depuis 2007, année de la décision d'investissement des actionnaires d'Ambatovy.

305 tortues appartenant à des espèces protégées ont été interceptées dans la capitale. Quatre suspects ont été arrêtés, dont un Sri-Lankais. La PAF et la douane ont intercepté deux valises contenant 400 tortues à l'aéroport d'Ivato. Un ressortissant chinois a été arrêté. La précédente saisie avait permis d'intercepter 772 tortues à destination de la Malaisie.

La direction régionale de la **pêche** de la région Boeny a saisi 24 tonnes de poisson appartenant à une société chinoise qui allaient être illégalement exportées.

Solidarité des Intervenants sur le Foncier (SIF) et le Collectif Tany proposent de signer une pétition demandant aux autorités **d'adopter les lois qui sécurisent les droits des paysans et des communautés locales sur leurs terres**. Contrairement à son engagement de consolider la réforme foncière, le gouvernement serait en train de l'enterrer, dénoncent ces organisations.

810 personnes ont dû être délogées dans un quartier de Toamasina, du fait que le terrain de 11ha où elles vivaient durant plus de 20 ans, a été cédé à un nouveau propriétaire.

Les feux de brousse font rage et n'épargnent aucune région. Les solutions durables pour endiguer ces pratiques se font toujours attendre. Outre les atteintes irrémédiables à l'environnement, la pratique des feux de brousse constitue un grave problème de santé publique. Les habitants de la capitale sont particulièrement exposés. Les maladies qui en résultent peuvent devenir chroniques. *La Gazette* met l'accent sur les causes « *politiques* » de cette situation : elle serait la manifestation du mécontentement du monde rural.

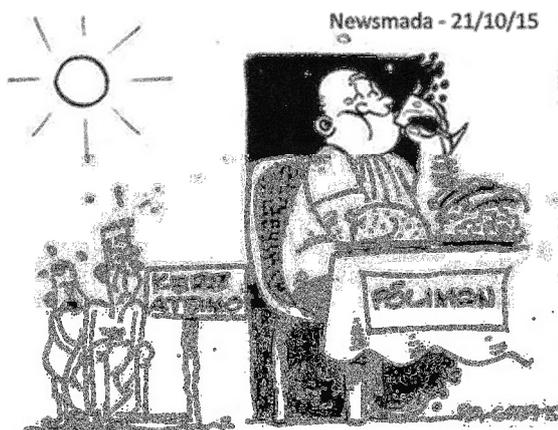
La production agricole pourrait enregistrer une baisse importante lors de la prochaine récolte. **Le phénomène El Niño** et le déficit de précipitations qu'il induit en serait la principale cause. La chute pourrait atteindre 40 % dans certaines régions.

Une réunion des bailleurs de fonds partenaires de Madagascar s'est tenue à Lima. Les partenaires ont réaffirmé leur volonté de soutenir Madagascar, mais n'ont donné aucun montant indicatif des aides à venir. L'issue des négociations pour le décaissement des aides au développement ne sera connue qu'en 2016. Les finances publiques sont aux abois. Le stock de devises s'épuise. Le PND et autres grands investissements censés être mise en œuvre cette année ne rentrent encore dans aucune ligne de financement des bailleurs. 21 mois après la prise de fonction de Hery Rajaonarimampianina, il reste encore à convaincre la communauté internationale et à faire la preuve que Madagascar est en mesure de mettre en œuvre le programme de référence établi par la dernière mission d'évaluation du FMI, en septembre. Un programme qui s'étale sur six mois. En attendant, Madagascar devra se contenter des 47 millions de dollars de Facilité élargie de crédit (FEC). Le ministre des finances et du budget, Gervais Rakotoarimanana, affirme cependant ne pas vouloir tomber dans la facilité des financements parallèles. L'ambassadeur de l'UE annonce que l'Europe est prête à soutenir les efforts du gouvernement, même si les résultats se font encore attendre en matière de gouvernance.

La Banque mondiale alerte sur **la situation d'extrême pauvreté qui frappe Madagascar**. La Grande île fait ainsi partie des trois pays les plus pauvres du monde alors que l'extrême pauvreté devrait pour la première fois, cette année, frapper moins de 10 % de la population mondiale. **Les ODD fixés par les Nations unies sont trop ambitieux pour Madagascar**, juge *La Gazette*, qui rappelle que la Grande île n'a pas pu réaliser les OMD. « *Madagascar est malade* » : le chef de l'Etat en appel à la diaspora pour qu'elle contribue à la reconstruction du pays.

Hery Rajaonarimampianina annonce que l'État continuera à injecter de l'argent dans les caisses de la Jirama. L'annonce pourrait ne pas être accueillie favorablement par le FMI et les bailleurs de fonds, qui exigent l'extinction des subventions aux entreprises publiques. Gervais Rakotoarimanana, ministre des finances et du budget, a précisé encore tout récemment qu'une réduction des subventions octroyées à la Jirama et à Air Madagascar était inscrite dans le projet de budget 2016.

Un Canadien a été nommé directeur général d'Air Madagascar. Son principal défi sera de sortir la compagnie aérienne nationale de l'annexe B de la liste noire des transporteurs aériens de l'UE. Mais il aura également fort à faire pour redresser une compagnie plombée par les déficits. Une nouvelle compagnie aérienne, Madagasikara Airways, va entrer en concurrence avec Air Madagascar sur les vols intérieurs. L'État semble s'être résolu à casser le monopole d'Air Madagascar et à laisser la nouvelle compagnie opérer sur les destinations les plus profitables.



Le « kere » frappe à nouveau le Grand Sud. Près de 1,8 million de personnes sont en proie à la famine. Ce chiffre représente quasiment la moitié de la population des huit régions du Sud concernées. Parmi celles-ci, 450000 sont en état d'insécurité alimentaire « *sévère* ». Le PAM va prendre en charge 130 000 personnes les plus vulnérables. On ne peut espérer l'amélioration de la situation sécuritaire dans le Sud tant que des solutions pérennes ne seront trouvées contre le « *kere* », estiment des analystes. Pas moins de six projets, dont le montant total avoisine 42 millions de dollars, sont en cours d'exécution ou en phase de démarrage, pour venir en aide à la population du Sud, annonce le gouvernement. « *Le Sud est un cimetière de projets* », dénoncent des observateurs qui dénoncent l'inaction des pouvoirs publics. La BAD a débloqué un million de dollars pour l'Atsimo Andrefana. Il appartiendra au PAM de fournir une

assistance à 61 000 personnes.

Madagascar se classe en 130ème position sur 140 dans l'indice de compétitivité mondial 2015-2016 du Forum économique mondial. Une situation inchangée par rapport à l'année précédente. Les institutions publiques sont les premières à ne pas contribuer à l'amélioration de la compétitivité du pays. **Madagascar gagne deux places par rapport à 2015 dans le Doing Business 2016**. Le pays est désormais classée 164^{ème} sur 189

« **La reprise économique peine à s'amplifier** », note le représentant résident du FMI. « *Dans un paysage politique difficile, le programme de réformes progresse, mais à un rythme plus lent que celui espéré initialement. (...) La croissance économique prévue est restée autour de 3 % en 2014 et 2015, juste au-dessus du taux de croissance démographique, en grande partie du fait de chocs exogènes et de faiblesses structurelles très enracinées* », lit-on notamment dans son rapport.

La population citadine malgache atteindrait 17 millions en 2036, contre 6 millions en 2011. La situation est jugée alarmante, les défis à relever sont immenses. A l'heure actuelle, 72 % des ménages urbains ne possèdent pas de logements décentes.